

Avis de constitution

SOCIETE « MAY MONIA GUERRIER »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE A COTE DU
NOUVEAU CHU, Lot 219, Ilot 21, section BH, parcelle 23,
Lot 219, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAY MONIA GUERRIER »

Objet : Construction immobilière, Aménagement foncier, Lotissement, BTP, rénovation et réhabilitation immobilière, achat et vente en matière immobilière, divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE A COTE DU
NOUVEAU CHU, Lot 219, Ilot 21, section BH, parcelle 23,
Lot 219, Ilot 21

Dirigeant(s) Mlle KONAN AMENAN MARIE ANGE VALENCIA

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11782 du 27/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76500/GTCA/RC/2023 du 27/10/2023

